

Procès-verbal

Assemblée générale annuelle des membres de l'Organisme de bassin versant du Témiscamingue

Tenue le 21 juin 2016 à 18h30 au 551, rue du Village à Montbeillard

Liste des présences

Nom	Organisme
Alain Shink	Association des lacs Vaudray-Joannès
Ambroise Lycke	Alliés des lacs Cameron et Sassaganigan / Citoyen
Bianca Bédard	CREAT
Cédric Laplante	Association des lacs Fortune, King of the North et Mud, Rouyn-N.
Daniel Adam	Mines Richemont
Denise Voynaud	Association des riverains du lac Opasatica, Rouyn-Noranda
Frédéric Bilodeau	CISSAT
Geneviève Trudel	Ville de Rouyn-Noranda
Gérard Houle	Les Pierres du Nord
Gilles Lepage	Citoyen
Gisèle Dallaire	Citoyen
Gisèle Marcoux Rivard	Association du lac Prévost, Guérin
Isabelle Dorion	MDDELCC
Jacques Larouche	Récré-eau des Quinze
Jennifer Mallet	UPA
Loydy Brousseau	TEMBEC
Marc-André Leblanc	Fonderie Horne
Marcel Maheux	Ville de Rouyn-Noranda
Martine Côté	OBVT
Maurice Laverdière	MRC de Témiscamingue
Mélanie Falardeau	MRC d'Abitibi
Nicolas Beaulé	Association de riverains du lac Opasatica, Rouyn-Noranda
Nicole Damas	MAPAQ, Amos
Olivier Pitre	SESAT
Philippe Barette	MRC de Témiscamingue
Pierre Cartier	Cégep de Rouyn-Noranda
Pierre Rivard	OBVT
Roger Larivière	Citoyen
Sonia Audet	Cégep de Rouyn-Noranda
Thibaut Petry	OBVT
Xavier Allard	OBVT
Xavier Mantha	OBVT

Soit 32 personnes présentes.

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée débute à 19h20.

M. Pierre Cartier, président du conseil d'administration de l'OBVT, fait l'ouverture de l'assemblée

2. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée

RÉSOLUTION AGA-2016-06-21-01

Il est proposé par M. Cédric Laplante, appuyé par M. Philippe Barette et résolu unanimement que le président d'assemblée soit M. Pierre Cartier et la secrétaire d'assemblée soit Mme Martine Côté.

3. Conformité de l'avis de convocation et vérification du quorum

L'avis de convocation est paru dans les journaux Le Reflet, Le Contact, La Frontière, Le Citoyen de Rouyn-Noranda, d'Amos, de La Sarre et de Val-D'Or. Une invitation directe aux membres a également été envoyée par courriel.

22 membres réguliers sont présents. Le quorum est atteint (minimum de 13).

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Pierre Cartier fait la lecture de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION AGA-2016-06-21-02

Il est proposé par M. Olivier Pitre, appuyé par M. Maurice Laverdière et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour de l'Assemblée générale tel que présenté.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 16 juin 2015

M. Pierre Rivard a fait parvenir le procès-verbal de l'AGA du 16 juin 2015 par courriel à tous les membres avant la réunion. Les membres présents désirent être dispensés de la lecture du procès-verbal, et ce, à l'unanimité.

RÉSOLUTION AGA-2016-06-21-03

Il est proposé par M. Ambroise Lycke, appuyé par Mme Bianca Bédard et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 16 juin 2015, tel que présenté.

6. Présentation du rapport d'activités 2015-2016

M. Thibaut Petry présente les principaux projets des activités réalisées par l'OBVT au cours de l'année 2015-2016 et en profite pour faire visionner le vidéo réalisé dans le cadre du projet de remise à l'eau.

M. Pierre Rivard présente ensuite un résumé du travail réalisé lors de la planification stratégique, par le fait même, il dévoile les nouvelles appellations de la vision et de la mission de l'OBVT.

M. Rivard profite également de cet instant pour souligner le départ de Monsieur Gérard Houle et de Madame Julie Boisvert, il les remercie pour leur dévouement et implication au sein de l'organisme. M. Houle était présent depuis les débuts de l'OBVT et Mme Boisvert termine un contrat de trois ans en tant que Coordonnatrice du projet *Engagés au fil de l'eau*.

Suite à ces présentations, l'assemblée désire également féliciter toute l'équipe de l'OBVT pour leur bon travail tout au long de l'année.

7. Présentation des états financiers 2015-2016

M. Pierre Rivard présente les états financiers de l'année 2015-2016 ; il présente les différentes sources de financement reçu et les charges encourues dans l'année pour les divers projets réalisés par l'OBVT.

L'assistance est satisfaite et félicite l'équipe de l'OBVT pour la bonne gestion ainsi que pour le nombre d'activités et de projets réalisés. Elle félicite également l'équipe pour la qualité des outils produits et pour le travail effectué de façon professionnelle.

8. Nomination du vérificateur comptable pour l'année 2016-2017

M. Pierre Rivard recommande de retenir à nouveau les services de la firme Champagne-Bellehumeur-Guimond inc. en tant que vérificateur comptable pour l'OBVT pour l'année 2016-2017.

RÉSOLUTION AGA-2016-06-21-04

Il est proposé par M. Philippe Barette, appuyé par M. Gérard Houle et résolu unanimement d'utiliser, pour la mission d'examen de l'OBVT pour l'année 2016-2017, les services du vérificateur comptable Champagne-Bellehumeur-Guimond inc.

9. Présentation du plan d'action 2016-2017

M. Pierre Rivard présente le plan d'action prévu pour l'année 2016-2017. Les membres présents sont satisfaits de la direction prévue du plan d'action.

10. Présentation des prévisions budgétaires 2016-2017

M. Pierre Rivard présente les prévisions budgétaires pour lesquelles le financement a été confirmé pour l'année 2016-2017 en plus des dépenses prévisionnelles pour l'année. Il profite également de l'instant pour annoncer la fin du projet « Opération bleu-vert » un an plus tôt que prévu au départ, la fin de ce programme fait suite aux coupures ministérielles qui ont mis fin au financement du projet qui était administré par le ROBVO.

Un participant de l'assemblée s'informe sur le projet de terres rares de la minière Matamec, M. Rivard lui répond que les dernières informations reçues reportent le dépôt de l'étude environnementale au troisième trimestre de 2016.

11. Modifications aux règlements (art. 5, 6, 10, 23, 24, 25, 39, 40, 41,51)

M. Pierre Rivard explique les raisons pour lesquelles le CA demande d'apporter des modifications aux règlements de l'OBVT. L'une des raisons est de permettre une nouvelle catégorie de membre régulier dans le secteur des acteurs de l'eau communautaire, ce nouveau membre représenterait les membres amis. Les autres modifications concernent des articles qui sont devenus obsolètes par la disparition du Conseil régional des élus ou de modifications à la mission de l'organisation suite aux travaux de planification stratégique.

Puisque tous les membres présents sont en accord avec l'idée, M. Rivard présente les différentes modifications devant être apportées aux règlements.

Un membre de l'assemblée suggère de vérifier avec la table des préfets leur ouverture à devenir membre gouvernemental de l'OBVT.

Résolution AGA-2016-06-21-05

Il est proposé par M. Gérard Houle, appuyé par M. Cédric Laplante et résolu unanimement d'apporter les modifications proposées aux règlements.

12. Période d'élections de la table de concertation

Résolution AGA-2016-06-21-06

Il est proposé par M. Philippe Barette, appuyé par M. Gérard Houle et résolu unanimement que le président d'élection soit M. Pierre Rivard et la secrétaire d'élection soit Mme Martine Côté.

M. Pierre Rivard énonce les postes qui sont en élection

- 2 postes réservés aux communautés autochtones sont vacants
- 2 postes réservés au secteur économique sont en élection
- 3 postes réservés au secteur communautaire sont en élection
- 1 nouveau poste réservé au secteur des membres amis est en élection

Résolution AGA-2016-06-21-07

Il est proposé par M. Philippe Barette, appuyé par M. Loydy Brousseau et résolu unanimement de déclarer l'ouverture des mises en nomination.

Acteurs de l'eau du secteur économique

- M. Ambroise Lycke propose M. Marc-André Leblanc
- Puisqu'aucune autre personne présente ne démontre d'intérêt pour représenter le secteur économique, et que personne n'est proposé par l'assemblée présente, selon le règlement en vigueur, le poste qui reste vacant sera comblé en cours d'année par la table de concertation.

M. Pierre Rivard demande à M. Leblanc s'il accepte de se porter candidat au poste à combler.

- M. Marc-André Leblanc accepte

La personne proposée ayant accepté, M. Pierre Rivard annonce que :

- M. Marc-André Leblanc est élu par acclamation au poste réservé au secteur économique.

Acteurs de l'eau du secteur communautaire

- M. Maurice Laverdière propose M. Olivier Pitre ;
- M. Ambroise Lycke propose M. Pierre Cartier ;
- M. Ambroise Lycke propose M. Yves Beauregard ;

Comme la mise en candidature semble épuisée, M. Pierre Rivard demande aux personnes nommées, en commençant par la dernière, si elles acceptent les postes à combler.

- M. Pierre Cartier accepte ;
- M. Olivier Pitre accepte ;
- M. Yves Beauregard étant absent, le directeur général contactera ce dernier afin de vérifier son intérêt. La demande lui a été faite par courriel et M. Beauregard a accepté le poste par voie électronique le 7 juillet 2016.

Les personnes proposées ayant acceptées, M. Pierre Rivard annonce que :

- M. Pierre Cartier est élu par acclamation au poste réservé aux acteurs de l'eau du secteur communautaire
- M. Olivier Pitre est élu par acclamation au poste réservé aux acteurs de l'eau du secteur communautaire
- M. Yves Beauregard est élu par acclamation au poste réservé aux acteurs de l'eau du secteur communautaire (accepté le 7 juillet 2016)

Membres amis pour les acteurs de l'eau du secteur communautaire

- Mme Sonia Audet propose M. Ambroise Lycke ;

Comme la mise en candidature semble épuisée, M. Pierre Rivard demande à M. Lycke s'il accepte de se porter candidat au poste à combler.

- M. Ambroise Lycke accepte

La personne proposée ayant accepté, M. Pierre Rivard annonce que :

- M. Ambroise Lycke est élu par acclamation au poste réservé aux membres amis. M. Lycke devient donc le premier membre régulier représentant le secteur des membres amis selon les dispositions du nouveau règlement de l'OBVT.

M Pierre Rivard fait la récapitulation de l'ensemble des conseillers élus, ainsi que les sièges restés vacants pour chacun des collèges électoraux.

- 2 postes réservés aux acteurs de l'eau du secteur communautés autochtones sont toujours vacants.
- M. Marc-André Leblanc est réélu pour représenter les acteurs de l'eau du secteur économique et un poste est resté vacant.
- M. Pierre Cartier, M. Olivier Pitre et M. Yves Beuregard sont élus au poste des acteurs de l'eau du secteur communautaire.
- M. Ambroise Lycke est élu au poste des acteurs de l'eau du secteur communautaire pour représenter les membres amis.

13. Période d'élection du conseil d'administration

M. Pierre Rivard explique les rôles et les devoirs des membres du conseil d'administration. Le conseil d'administration est composé de six (6) administrateurs. Tout conseiller votant en règle de la table de concertation est éligible à un poste au conseil d'administration. Sans être obligatoire, il est toutefois fortement recommandé d'avoir au minimum un administrateur issu du secteur municipal, un du secteur économique et un du secteur communautaire. Le nouveau représentant des membres amis est aussi éligible pour représenter les acteurs de l'eau du secteur communautaire. Il est également suggéré de favoriser la représentativité territoriale en ayant au moins un administrateur issu du secteur au sud de la limite administrative ainsi qu'un issu du secteur au nord de cette limite, un membre de la MRC du Témiscamingue et de Rouyn-Noranda.

4 postes sont en élection et les membres sortants du CA sont :

- M. Philippe Barette ;
- M. Ambroise Lycke ;
- M. Gérard Houle ;
- M. Pierre Cartier.

Ouverture des mises en nomination pour les postes au CA

Résolution AGA-2016-06-21-08

Il est proposé par M. Loydy Brousseau, appuyé par M. Ambroise Lycke et résolu unanimement de déclarer l'ouverture des mises en nomination

- M. Ambroise Lycke propose M. Pierre Cartier ;

- M. Pierre Cartier propose M. Ambroise Lycke ;
- M. Pierre Cartier propose M. Loydy Brousseau ;
- M. Ambroise Lycke propose M. Marc-André Leblanc ;
- M. Maurice Laverdière propose M. Philippe Barette ;

Résolution AGA-2016-06-21-09

Il est proposé par M. Marcel Maheux, appuyé par M. Cédric Laplante et résolu unanimement de fermer les mises en nomination.

M. Pierre Rivard demande aux personnes nommées, en commençant par la dernière, si elles acceptent de se porter candidates.

- M. Philippe Barette accepte
- M. Marc-André Leblanc refuse
- M. Loydy Brousseau accepte
- M. Ambroise Lycke accepte
- M. Pierre Cartier accepte

Les personnes proposées ayant acceptées, M. Pierre Rivard annonce officiellement que :

M. Philippe Barette, M. Loydy Brousseau, M. Ambroise Lycke et M. Pierre Cartier sont élus par acclamation comme administrateurs au conseil d'administration de l'OBVT.

Résolution AGA-2016-06-21-10

Il est proposé par Mme Geneviève Trudel, appuyé par M. Ambroise Lycke et résolu unanimement de déclarer la fermeture des élections.

14. Période de questions et d'échanges

Il est suggéré de faire une motion de félicitation pour le travail accompli tout au long de l'année par l'équipe de l'OBVT

On profite également du moment pour remettre à M. Gérard Houle un cadeau de départ afin de souligner son dévouement et son implication au sein de l'organisme, M. Houle était présent depuis les tous début de l'Organisme, il a été tout au long de son association avec l'OBVT un membre dévoué, actif qui a beaucoup contribué à faire avancer la cause de l'eau en région et permis par son implication de faire de l'OBVT une organisation dynamique et crédible. L'assemblée lui souhaite le meilleur des succès dans ses prochains projets, et aux remerciements s'ajoute une ronde d'applaudissements.

M. Pierre Cartier remercie tous les membres pour leur présence à l'assemblée générale annuelle de l'OBVT.



15. Levée de l'assemblée

Résolution AGA-2016-06-21-09

Il est proposé par M. Ambroise Lycke, appuyé par Mme Bianca Bédard et résolu unanimement de déclarer la levée de l'assemblée à 20h30.

Pierre Cartier
Président d'assemblée

Martine Côté
Secrétaire d'assemblée